

# A V I S P U B L I C

Édition du 8 décembre 2018

## **AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 0817-2018**

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 3 décembre 2018, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé « Règlement numéro 0817-2018 modifiant le Règlement numéro 0029-2007 relatif à la démolition d'immeubles afin d'alléger les règles en identifiant les secteurs et les catégories d'immeubles assujettis aux dispositions relatives à la démolition d'immeubles sur le territoire de la ville de Granby ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, en ce 8 décembre 2018.

La greffière adjointe,

M<sup>e</sup> Julie Bertrand